



**TRIAL**



## ANNEXE AU REGLEMENT PARTICULIER DES 3 JOURS DE TRIAL EN INDRE 2015 – 26-27-28 mars

25<sup>ème</sup> Edition

### A - Nombre de concurrents 200

### B - Horaires prévisionnels - Déroulement de la manifestation

#### Vendredi 25 mars

**14h - 20h** Espace Huguet rue des Rouettes *La Châtre*

- Accueil des concurrents
- Vérifications administratives et techniques

#### Samedi 26 mars

**8h - 12h30** Espace Huguet rue des Rouettes *La Châtre*

- Accueil des concurrents
- Vérifications administratives et techniques

**8h30 - 11h30** Espace Huguet rue des Rouettes *La Châtre*

- Départ de *La Châtre* pour un parcours de liaison de 40 kms *La Châtre – Crozon sur Vauvre*
- Etape et ravitaillements : Nermont – Crozon sur Vauvre.
- Communes concernées *La Châtre, Le Magny, Chassignolles, Crozon sur Vauvre, Saint Denis de Jouhet*
- **16h -19h** Passage de la zone de l'Espace Huguet à *La Châtre*

#### Dimanche 27 mars

**8h30 - 11h30** Espace Huguet rue des Rouettes *La Châtre*

- Départ de *La Châtre* pour un parcours de liaison de 52 kms *La Châtre – Crozon sur Vauvre - Crevant*
- Etape et ravitaillement : Nermont – Crozon sur Vauvre + Cauchin – Crevant.
- Communes concernées : *La Châtre, Le Magny, Chassignolles, Crozon sur Vauvre, Crevant.*

**16h -18h** Passage de la zone de l'Espace Huguet à *La Châtre*

**20h** Dîner projection à la Salle des Fêtes de *La Châtre*

#### Lundi 28 mars

**8h30 - 10h** Espace Huguet rue des Rouettes *La Châtre*

- Départ de *La Châtre* pour un parcours de liaison de 30 kms *La Châtre, Le Magny, Chassignolles, Lacs, Briantes*
- Etape et ravitaillement : Halle Huguet *La Châtre*

**10h –14h30h** Passage de la zone de l'Espace Huguet à *La Châtre*

**16h30** Remise des Prix Espace Huguet *La Châtre*

### C - Droits d'engagements

Montant : 140 Euro pour les 3 jours ou 105 Euro pour 2 jours. Essence des 2 premiers jours fournie sur le parcours. Départ du matin réservoir plein à votre charge. Engagement pour 2 jours minimum. Les engagements pour 3 jours des licenciés à l'année FFM, FIM-Europe et FIM seront prioritaires.

## **D - Attribution des numéros de course**

Les numéros de course et heures de départ définitifs seront consultables sur le site le jeudi avant la course. Les heures de départ seront également communiquées lors du contrôle administratif. Si souhait d'un créneau horaire particulier, l'indiquer sur le bulletin d'inscription. Si souhait de constituer un groupe, en faire l'énumération sur le bulletin.

## **E - Dispositions générales**

L'épreuve n'est pas une compétition de vitesse, en conséquence la présence de signaleurs n'est pas nécessaire. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le tracé des zones si nécessaire. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'incident consécutif à l'utilisation du carburant mis à disposition par l'organisation aux concurrents ou aux suiveurs.

## **F - COMMISSAIRES DE ZONE :**

Patrice Robin OZT 021051, Jean Luc Gault OZT 0179193, Michaud Pascal OZT 135758, Patrice Boireau OFF004257, Nicolas Yvernault OFF 105844, Denis Lagautrière OFF 014193, Christian Plisson OFF 179370, Valentin Plisson OFF 179371, Michael Bréant OFF 245527, Yves Yvernault OFF 179524, David Yvernault OFF 127940, Nathalie Yvernault OFF 024367, Claude Adam OFF 147789, Pierre Andrieux OFF180011